

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2023-149

PUBLIÉ LE 27 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

03_UDDIRECCTE_Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de l'Allier /

03-2023-09-25-00002 - DDETSPP 03 Arrêté fixant la liste des conseillers du salariés (6 pages)

Page 3

63_REC_Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand /

03-2023-09-18-00004 - Arrêté Rectoral du 18 septembre 2023 portant constitution de la Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves (2 pages)

Page 10

03_UDDIRECCTE_Unité départementale de la
Direction régionale des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi de l'Allier

03-2023-09-25-00002

DDETSPP 03 Arrêté fixant la liste des conseillers
du salariés

N° 23776^{us} / 2023

Copie certifiée conforme à l'original

ARRÊTÉ

**fixant la composition de la liste des personnes chargées
d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement et à la rupture
conventionnelle pour le département de l'Allier**

**La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques**

VU les articles L.1232-2, L.1232-4, L.1232-7 à L.1232-14, D.1232-5 et D.1232-6 du code du travail ;

VU l'article L.1237-12 du code du travail ;

VU les articles L1233-11 à L1233-13 du Code du Travail ;

VU les propositions du Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi, des Solidarités et de la Protection des Populations du département de l'Allier ;

VU l'article D.1232-4 du code du travail et après consultation des organisations syndicales représentatives au niveau national siégeant à la commission nationale de la négociation collective de l'emploi et de la formation professionnelle ;

VU l'arrêté N° 2380/2021 du 13 octobre 2021 arrêtant la liste des conseillers du salarié pour la période du 13 octobre 2021 – 12 octobre 2024.

Considérant le processus d'harmonisation du calendrier de renouvellement des listes de conseillers du salarié mis en œuvre au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à la demande des organisations syndicales ;

ARRÊTE

Article 1 : la liste des personnes habilitées à venir assister, sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable dans le cadre de la procédure de licenciement ou de rupture conventionnelle, dans les entreprises démunies d'institutions représentatives du personnel est composée comme ci-après ;

Article 2 : La durée de leur mandat est fixée à trois ans et prendra effet le 2 octobre 2023.

Article 3 : Leur mission permanente s'exerce à titre gratuit, exclusivement dans le département de l'Allier et ouvre droit au remboursement des frais qu'elle occasionne dans ce département dans les limites prévues par la réglementation.

Article 4 : Les conseillers sollicités ne peuvent subordonner leur accord, pour l'assistance d'un salarié, à une quelconque adhésion syndicale de ce dernier.

Article 5 : La liste prévue à l'article 1 est tenue à la disposition des salariés concernés dans chaque section d'inspection du travail et dans chaque mairie du département.

Article 6 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2380/2021 du 13 octobre 2021.

Article 7 : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa parution, par la voie du recours gracieux auprès du signataire ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Riom qui peut être saisi par la voie de l'application « Télérecours Citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 8 : Le présent arrêté prendra effet le 2 octobre 2023.

Article 9 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de l'Allier, M. Le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Allier sont chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier, affiché dans chaque section d'inspection du travail et dans chaque mairie du département de l'Allier et accessible sur le site internet des services de l'Etat dans l'Allier :

<http://www.allier.gouv.fr/licenciement-a514.html>

☞ POLITIQUES PUBLIQUES

☞ Entreprises, économie, emploi et finances publiques

☞ Emploi dans l'Allier

☞ Licenciement

☞ Consulter la liste des personnes susceptibles d'assister un salarié lors d'un licenciement

Moulins, le 25 septembre 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,

Olivier MAUREL

LISTE DES CONSEILLERS DU SALARIE DU DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Pour le syndicat CFDT

M. Patrick ARTONNE	03140 Taxat-Senat	06.43.11.56.24 Partonne.cfdt@gmail.com	Distributeur presse
M. Gérard AYME	03700 Brugheas	06.70.85.07.96	Retraité
M. Marcel CASTRO	03380 Quinssaines	04.73.31.90.80	Technicien process
M. Eric CHAPUT	63700 St-Eloy-Les-Mines	06.74.55.56.46 Echap63@wanadoo.fr	Responsable commercial
M. Thomas CLEMENT	03270 Saint-Yorre	06.45.94.96.30 Thomas.clement2021@outlook.fr	Gardien immeubles
Mme Danièle DESBOIS	03100 Montluçon	06.88.91.04.25	Retraîtée
M. Emmanuel DOMUR	03200 Vichy	04.73.31.90.91 domurmanu@hotmail.fr	Employé polyvalent
M. Olivier MARIIGNAN	03220 Cindré	07.84.12.31.02 oliviermarignan@orange.fr	Employé métallurgie
M. Thierry MERCIER	03200 Vichy	06.99.40.88.57 mercier66@laposte.net	Agent gestion immeubles
Mme MOACHON-MOCELLIN Corinne	03200 Le Vernet	06.80.92.64.66 Corinne.robert-moachon@orange.fr	Enseignante

Pour le syndicat CFE-CGC

Mme Isabelle FEYDEL	03700 Bel- lerive/allier	06.71.21.28.52 Isabelle-feydel@orange.fr	Cadre Pôle Emploi
Mme Laurence LACROIX	03420 STE THERENCE	07.55.13.52.75 Laurenelacroix7@yahoo.fr	Gestionnaire inser- tion
M. David LAMARQUE	03400 Yzeure	06.80.55.28.01 David.lamarque0@orange.fr	Technicien méthodes
M. Patrice PAILLET	03200 Vichy	06.76.93.33.08	Responsable maintenance
M. Bernard ROULET	03700 Brugheas	06.30.11.85.51 b.roulet.imo@orange.fr	Retraité

Pour le syndicat CFTC

M. Eric JOURDAIN	03300 Cusset	06.81.27.03.66 Eric.jourdain@cegetel.net	Employé industrie pharmaceutique
Mme Denise ROY	03400 Yzeure	06.61.84.75.87	Retraîtée

Pour le syndicat CGT

M. Jean-Rémi BIONDI	03630 Désertines	06.67.74.08.84 jrbiondi@cgt dunlop.com	Ouvrier métallurgie
Mme Florence BOUDRY	03000 Moulins	04.70.44.11.70	Comptable
M. Quentin CLERET	03000 Moulins	04.70.44.11.70	Technicien
M. Eric DERVIN	03000 Moulins	04.70.44.11.70 ederv@icloud.com	Magasinier
M. Jean DESCABANNES	03110 Espinasse Vozelle	06.87.24.77.28 Jean-descabannes@outlook.fr	Retraité

M. Bruno MARQUETTE	03100 Montluçon	04.70.28.40.66	Transports urbain
M. Alain PASSAT	03600 Com- mentry	06.81.34.85.94 Passat.alain@orange.fr	Retraité
M. Lionel PINEL	03800 Gannat	06.79.49.49.76 Bradygann2@hotmail.fr	Ouvrier métallurgie
M. Denis PLANCHET	03100 Montluçon	04.70.28.40.66	Retraité
Mme Colette POUENAT	03100 Montluçon	04.70.28.40.66	Agent accueil
M. Jérémy SCAR- AMZZINO	03300 Creuzier- Le-Neuf	06.62.53.79.66	Responsable vente
Mme Geneviève WASKO	03100 Montluçon	04.70.44.11.70 Geneviève.wasko@orange.fr	Technicienne para- médicale
M. Damien ZWISLER	71140 Bourbon Lancy	07.45.02.10.81 damienzwisler@gmail.com	Opérateur métal- lurgie

Pour le syndicat FO

Mme Vanessa BATEJAT	03100 Montluçon	06.14.24.61.57	Santé
M. Daniel BEAUJOLIN	03630 Désertines	06.79.12.53.03	Retraité
M. Pascal BRIANT	03100 Montluçon	06.63.18.43.31	Ouvrier Industrie agroalimentaire
Mme Colette DELAUME	03410 Prémilhat	06.19.31.81.20	Retraitée
M. Abel DOS SANTOS FREITAS	03100 Montluçon	06.13.99.20.08	Retraité
Mme Nadine GASNIER	03100 Montluçon	06.51.23.64.72	Retraitée
M. Michaël GEISEN	03100 Montluçon	06.59.53.44.20	Transports

Mme Laëtitia KSIBI-SAHLI	03000 Moulins	06.46.23.39.95	Cadre CAF
Mme Cyrielle MALLOT	03500 Saint-Pourçain/Sioule	06.17.22.48.99	Agent CAF
Mme Maïka MOORE-PAULMIN	03200 Vichy	06.58.16.60.18	Aide soignante
M. Jean-Marie RETIF	03100 Montluçon	06.59.88.53.51	Retraité
Mme Gaëlle SIPOS	03800 Gannat	06.26.81.40.80	Enseignante
M. David VUYLSTEKE	0300 Vichy	06.30.83.28.18	Technicien CPAM
M. Julien WACHE	03100 Montluçon	06.48.97.28.98	Technicien métallurgie

Pour le syndicat UNSA

Mme Catherine CHAULIAGUET	03340 Neuilly Le Réal	06.71.82.55.25	Analyste programmeur
M. Raphaël PERIOT	03000 Coulandon	06.32.35.91.96	Technicien qualité

63_REC_Rectorat de l'Académie de
Clermont-Ferrand

03-2023-09-18-00004

Arrêté Rectoral du 18 septembre 2023
portant constitution de la Commission
Consultative Paritaire compétente à l'égard des
agents non titulaires exerçant des fonctions de
surveillance et d'accompagnement des élèves



**Arrêté Rectoral du 18 septembre 2023
portant constitution de la Commission
Consultative Paritaire compétente à l'égard
des agents non titulaires exerçant des
fonctions de surveillance et
d'accompagnement des élèves**

Numéro d'enregistrement : 2023-02 CCPSUR ACC DRH/DPE/VL

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

Vu le code général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État ;
Vu l'arrêté du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents contractuels exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
Vu l'arrêté du 27 avril 2022 fixant le nombre de représentants des personnels à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant les fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;
Vu l'arrêté du 18 novembre 2022 portant création du bureau de vote électronique centralisateur (public) et l'arrêté du 28 novembre 2022 portant création du bureau de vote électronique de la commission consultative paritaire précitée ;
Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission consultative paritaire précitée en date du 8 décembre 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves est ainsi constituée :

I/ Représentants de l'Administration :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPLÉANTS</u>
Monsieur le Recteur	Madame Peggy VOISSE, Secrétaire Générale Adjointe, Directrice des Ressources Humaines
Monsieur Tanguy CAVÉ, Secrétaire Général de l'Académie	Madame Valérie LIONNE, Cheffe de la Division des Personnels Enseignants
Monsieur Charles MORACCHINI, IA-IPR Établissements et Vie Scolaire	Monsieur Olivier LOPEZ, IA-IPR Établissements et Vie Scolaire
Madame Claudie DUCEPT, Principale, Collège Marc Bloch, COURNON D'Auvergne	Monsieur Thierry PELOUX, Principal, Collège Albert Camus, CLERMONT-FERRAND
Madame Sandrine MOURIER STOPAR Collège la Ribeyre, COURNON D'Auvergne	Monsieur Romain BAUDOT Collège Lucie Aubrac, CLERMONT-FERRAND



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II/ Représentants du Personnel :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Madame Marie-Laure CHAVOIX, AESH (FO) Collège les Prés, ISSOIRE (63)	Madame Nathalie PLANAT, AESH (FO) Collège Anatole France, GERZAT (63)
Madame Muriel GERBIER, AESH (FO) Collège la Fayette, BRIOUDE (43)	Madame Guylaine MEHAIGNERY, AESH (FO) Collège Emile Male, COMMENTRY (03)
Madame Isabelle DYDUCH, AESH (FSU) Collège Pierre Mendès France, RIOM (63)	Madame Amandine MARKIEWICZ, AED (FSU) Collège Marc Bloch, COURNON D'Auvergne (63)
Madame Jennifer LAFUENTE, AESH (UNSA) Collège Gérard Philipe, CLERMONT-FERRAND (63)	Madame Julie BAR NGUYEN, AESH (UNSA) Collège Charles Baudelaire, CLERMONT-FERRAND (63)
Madame Marie-Catherine CARLE, AESH (CGT) Collège Jeanne d'Arc, CLERMONT-FERRAND (63)	Monsieur Arthur BARRAUD, AED (CGT) Lycée Paul Constans, MONTLUCON (03)

Article 2

Les dispositions de l'arrêté du 10 janvier 2023 sont abrogées.

Article 3

Monsieur le Secrétaire général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié au Recueil des Actes Administratifs des préfectures de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand, le 18 septembre 2023

Le Recteur d'Académie,

SIGNÉ

Karim BENMILOUD